



MAJA PAWŁOWSKA

Université de Wrocław



0000-0002-2024-2715

Le topos « Bonus dormitat Homerus » et ses récurrences françaises au XVII^e siècle

The topos « Bonus dormitat Homerus » and its French 17th-century recurrences

ABSTRACT: The present paper outlines the main characteristic of the topos “the good Homer sometimes nods”, introduced in Horace’s *Epistle to the Pisones*, and its French late 16th and 17th-century recurrences.

KEY WORDS: French Seventeenth-Century Literature, Homer, Horace, « Bonus dormitat Homerus », *The Epistle to the Pisones*

Le topos est une notion polyvalente, appartenant à la fois au champ rhétorique et logique, rhétorique et littéraire. Cette complexité qui, dans l’Antiquité, a donné lieu à de nombreuses réflexions et à des hésitations d’interprétation de sa nature¹, a été considérée à l’époque moderne comme une aide précieuse dans le processus de création de texte. Pour décrire la topique, on peut se servir de la métaphore d’une « bibliothèque » constamment enrichie, où celui qui veut construire un énoncé vient emprunter les livres dont il a besoin². Le topos peut être une catégorie formelle, un schéma logique ou une forme remplie de contenu. Sa caractéristique principale et son attrait pour les rhéteurs résidait dans le fait

¹ Kazimierz Leśniak, traducteur des *Topiques* d’Aristote, mentionne dans son introduction critique une anecdote, selon laquelle le rhéteur Parménide d’Égypte a passé toute sa vie assis sur un rocher à réfléchir sur la nature des topoï (ARYSTOTELES, 1990 : 330).

² Cicéron dans son traité des *Topiques* et, après lui, Quintilien, ont défini les topoï comme des *sedes argumentorum*, c’est-à-dire des sièges, des magasins à arguments (Cicéron, *Topica* 2.7-8 ; Quintilien, *De institutio oratoria*, 5,10,22.). Roland Barthes, dans son article « L’ancienne rhétorique » (*Communications*, No 16, 1970), définit les topoï rhétoriques comme: « réserve de stéréotypes, de thèmes consacrés, de „morceaux” pleins que l’on place presque obligatoirement dans le traitement de tout sujet » (BARTHES, 1994 : 941).

que c'était un argument axiologiquement neutre, applicable dans les différents types de harangues.

Le discours oratoire a puisé dès les temps les plus anciens dans la poésie, en utilisant des citations d'œuvres connues à des fins argumentatives. Et, inversement, les outils rhétoriques servant à argumenter, entre autres à propos du topos, sont passés à la poésie comme éléments persuasifs. Cette pratique s'est maintenue au-delà de l'Antiquité, au Moyen Âge et aux siècles postérieurs. Elle est alors devenue incontournable, entre autres, dans la description des personnages littéraires, où les *topoi* permettaient aux lecteurs d'identifier le caractère et les origines sociales des protagonistes³.

À la Renaissance et au XVII^e siècle, l'emploi des *topoi* dans la poésie et la rhétorique reste une pratique courante, alimentée par le système d'enseignement qui s'appuie toujours sur l'imitation des Anciens. La lecture commentée et l'explication de textes, la mémorisation d'extraits constituent un des piliers de l'instruction des jeunes. Cette appropriation profonde des références (des citations, maximes et lieux communs logiques⁴) vise à donner aux futurs honnêtes gens des moyens pour s'exprimer élégamment, mais avant tout, à leur procurer des outils rhétoriques efficaces dans leurs prouesses d'éloquence.

Aron Kibédi Varga a démontré dans ses travaux que la pédagogie française classique, s'appuyant sur le principe de l'imitation des modèles diffusé dans les collèges jésuites avec leur programme d'études commun⁵, avait créé des conditions favorables à une utilisation instinctive, presque automatique, des *topoi* (KIBÉDI VARGA, 1970 : 37). Chaque élève mémorisait des textes ou des fragments de textes des auteurs anciens avant de se mettre à écrire. Par conséquent, l'utilisation des lieux communs dans l'écrit, littéraire ou non, procédait du recours à une référence généralement connue des milieux éduqués, et de ce fait, devenait une *doxa*, un argument irréfutable. Dans les discours de toute sorte, surtout ceux où l'art de la parole appuyait un raisonnement, le mérite se trouvait davantage dans la capacité de nouvel agencement des *topoi* que dans l'originalité de la pensée. Les recueils de maximes et citations édités au XVII^e siècle donnent la preuve tangible du recours massif aux lieux communs tirés des Anciens⁶. Cette

³ Par exemple, regard clair, bouche vermeille, cheveux blonds étaient des attributs des personnages positifs.

⁴ On peut proposer ici à titre d'exemple la topique exordiale, imposant une *captatio benevolentiae* des lecteurs par des expressions de modestie de l'auteur.

⁵ Paru en 1598, un plan d'études précis, *Ratio atque Institutio Studiorum Societatis Iesu*, largement inspiré de l'*Institution oratoire* de Quintilien, a été adopté dans tous les collèges jésuites d'Europe.

⁶ En voici quelques titres : *Syntagmatis opinionum communium, siue Receptarum V.I. sententiarum, tomi quatuor*, Paris, Officina Iunctarum 1595 ; *Syntagmatis communium opinionum, sive receptarum sententiarum*, Paris, Horace Cardon 1608 ; Claude Joly, *Recueil de maximes véritables et importantes pour l'institution du Roy*, Paris 1652 ; Jean Couterot & Louis Guerin, *Recueil de plusieurs pièces d'éloquence et de poésie*, Paris 1683.

pratique allait de pair, tout naturellement, avec la constitution d'un palmarès de l'héritage antique et une hiérarchisation des autorités.

Or la place d'Homère dans cette structure est des plus intéressantes. Comme les Anciens, les humanistes plaçaient le poème épique au sommet des genres. Platon, Aristote et Horace mentionnent Homère dans leurs poétiques comme un aède exemplaire, et la conviction de sa perfection et de son génie s'est transmise aux générations modernes qui, de leur côté, l'ont perpétuée comme une certitude. Selon une opinion communément partagée, Homère était le premier poète, celui qui avait précédé tous les autres ; directement inspiré par les dieux (*poeta vates*), il instruisait ses lecteurs (*poeta doctus*) et les charmait par son style (MÉNIEL, 2004 : 34–36). Cette réputation, diffusée et inculquée dans les collèges, a perpétué l'idée du « Divin Homère », nommé aussi le « Prince des Poètes Grecs »⁷.

Les grands hellénistes de la Renaissance ont apporté à Homère leur tribut de traductions latines (Henri Estienne en 1589) ou françaises (Hugues Salel et Amadis Jamyn en 1577, Pelletier de Mans en 1580). Toutefois cette tendance éditoriale s'est estompée au début du XVII^e siècle. La connaissance du grec en France déclinait. Quoique toujours considéré, à côté du latin, comme un fondement de l'instruction, son apprentissage était moins approfondi et consistait essentiellement dans la lecture d'extraits choisis (GRELL, 1995 : 8–9). La pratique scolaire d'Homère dans l'original était superficielle et visait principalement à familiariser les jeunes aux extraits contenant des maximes édifiantes, ou tout simplement les plus notoires, c'est-à-dire aux citations dignes de revenir dans les conversations mondaines. La citation d'Homère, au XVII^e siècle, servait à cautionner un certain bagage culturel attendu des honnêtes gens.

Dans *Homère en France au XVII^e siècle*, la principale monographie de référence en matière d'études homériques, Noémi Hepp a prouvé que l'intérêt des lecteurs et même parfois des critiques pour Homère, tout comme l'appréciation de son art proclamée dans les ouvrages et les discussions érudites, étaient davantage dictés par l'envie de se conformer à la *doxa* littéraire que par une connaissance approfondie de ses poèmes (HEPP, 1968 : 760). Dans cette situation, il n'était pas rare que les gens de plume citassent Homère sans l'avoir lu (PAWŁOWSKA, 2011 : 197–204). En fait, dans la France du XVII^e siècle, les hellénistes érudits étaient minoritaires et se fondaient dans la masse des prétendus connaisseurs du rhapsode qui, grâce aux citations tirées de l'*Illiade* ou de l'*Odyssee* et adroitement insérées dans les discours, réussissaient à masquer leur ignorance (HEPP, 1968 : 13).

⁷ Voici le titre de la traduction de l'*Illiade* parue en 1614 : *L'Illiade d'Homère Prince des Poetes Grecs, avec la suite d'icelle, Ensemble le reuisement d'Helene, sugiect de l'histoire de Troie le tout de la traduction et Invention du Sieur Du Souhait*.

Mais l'emploi des lieux communs, ces moyens faciles et efficaces pour donner l'impression d'une érudition, peut aussi constituer une arme subtile pour ceux qui ont l'intention de saboter l'idée de l'imitation des Anciens, et peut révéler ainsi une mutation des goûts littéraires et des critères esthétiques.

Le topos « bonus dormitat Homerus » est à cet égard représentatif. Cette expression, provient de l'*Épître aux Pisons* (I s. av. J.-C.) qui, dès l'Antiquité, a été une source recommandée de références. Les grammairiens latins fondaient volontiers leurs enseignements sur les écrits d'Horace, et ses textes sont progressivement devenus des *exempla*. L'*Épître aux Pisons*, exposée aux analyses et aux interprétations dans les écoles, n'a pas tardé à devenir une référence majeure des classiques français. Or parmi les formules horatiennes les plus notoires, se trouvent les vers 359-360, qui présentent Homère comme un auteur certes parfait, mais non exempt de quelques défaillances stylistiques :

sic mihi, qui multum cessat, fit Choerilus ille,
quem bis terque bonum cum risu miror; et idem
indignor quandoque *bonus dormitat Homerus*;
uerum operi longo fas est obrepere somnum.

HORACE, 1691: 62

Une traduction moderne anonyme rend bien l'idée principale d'Horace : « Si, dans un mauvais poète, je trouve deux ou trois passages plaisants, je m'étonne et j'admire ; mais, plus exigeant, je me fâche quand le divin Homère sommeille. Mais ce sommeil est permis dans un long Ouvrage » (Contributeurs à Wikipédia : 2019). Le traducteur anonyme contemporain a bien saisi le point de vue d'Horace (« le divin Homère sommeille ») qui, tout en se permettant un reproche à l'adresse d'Homère, le considère néanmoins toujours comme poète « divin » (*vates* et *doctus* à la fois), qui « sommeille », donc qui parfois devient distrait. En fait, la pointe de la critique dans ce passage est dirigée principalement vers le lecteur et son incapacité à évaluer objectivement la poésie.

Le poète romain a exprimé dans ce passage une conviction selon laquelle la qualité artistique d'un ouvrage se traduit dans l'impression globale que le texte produit sur le public, et non dans une exigence pédante d'excellence sans failles poétiques. Simultanément, Horace développe l'idée de la relativité de l'appréciation des textes. Les imperfections sont si rares dans l'œuvre d'Homère qu'on les perçoit avec plus de netteté que les défauts des écrivains médiocres. Le rhapsode grec est cité comme exemple d'une perfection qui, à la longue, commence à être perçue comme allant de soi, comme tellement évidente que les critères de jugement en souffrent : les écarts à la perfection d'un modèle sont stigmatisés plus sévèrement que les graves imperfections des médiocres.

En 1545, l'*Épître aux Pisons* a été traduit en français par Jacques Peletier du Mans. Le traducteur, tout en rendant assez fidèlement l'esprit de l'original,

a néanmoins légèrement déformé la signification des deux mots-clés : «Aucunesfois dort le savant Homere./Mais on peut bien excuser & souffrir/Qu'a long labour sommeil se viegne offrir» (PELETIER DU MANS, 1605 : 19). Peletier ampute ainsi le poète grec d'une partie de son prestige : «le savant Homère» est seulement un *poeta doctus* qui «dort», et donc, qui n'est pas distrait mais qui écrit à la manière d'une personne inconsciente. La version de Peletier du Mans est pourtant en général respectueuse envers Homère et tâche de réparer l'interprétation erronée de l'expression, répandue à l'époque. De tout le passage horatien cité, la postériorité a retenu surtout la formule «bonus dormitat Homerus» qui, coupée de son contexte, a subi une explication marquée par un contresens. Elle s'est maintenue jusqu'à la fin du XVII^e siècle. Le vers d'Horace était cité pour prouver qu'Homère n'est pas toujours égal à lui-même, que ses œuvres contiennent des parties moins réussies. «Bonus dormitat Homerus» est devenu un argument topique : «même les meilleurs peuvent commettre des fautes».

Malgré ses efforts, Peletier du Mans n'est pas arrivé, avec sa version, à effacer de la mémoire collective la traduction littérale «le bon Homère», une expression condescendante qui dépouillait poète grec d'une partie de sa dignité, faisant de lui un vieillard léthargique. Un siècle et demi plus tard, dans sa traduction de *l'Épître aux Pisons*, André Dacier perpétuera ce cliché du «bon Homère» qui «dort» : «Au contraire je sens un véritable dépit, & ne puis assez m'étonner que le bon Homere se soit endormi quelquefois. Mais ce sommeil est permis dans un long ouvrage» (HORACE, 1691 : 63).

Une des premières occurrences du topos dans les textes français apparaît en 1587, dans un traité de Laurent Joubert intitulé *Première et seconde partie des erreurs populaires, touchant la medecine & le regime de santé*. C'est un plaidoyer érudit qui vise à questionner les préjugés concernant les médecins et à valoriser l'art médical. Il s'inscrit tout droit dans la tradition rhétorique. Joubert s'indigne de l'ingratitude des patients par les mots suivants :

[Les fautes de l'ignorant] sont innombrables. Du savant, tout au contraire : les calomnieurs repeteront souvent ses fautes, ou vrayes (car le bon Homere someihe quelquefois) ou pretendues. Aussi ses braves cures sont infinies. Le peuple ingrat met facilement an hobly les beneices, qu'il aura souvent ressus, & donne lieu an sa mémoire aus plus legieres fautes.

JOUBERT, 1587 : 104

Selon l'auteur, le patient qui se prononce sur un médecin doit prendre en compte tous les traitements de ce dernier. Il arrive qu'un excellent médecin commette une faute, comme Homère, auteur d'une ultime perfection, qui parfois sommeille. Indiscutablement, le topos «bonus dormitat Homerus» possède vers la fin du XVI^e siècle toute sa force argumentative.

Pour le cercle restreint des doctes, l'œuvre d'Homère constituait le point de référence incontournable de tout le discours théorique littéraire. *L'Iliade* et

l'*Odyssée* étaient citées comme des poèmes achevés, les critiques consacraient des traités entiers aux comparaisons d'Homère et Virgile ou devisaient sur les affinités possibles entre la poésie épique et la fiction narrative⁸.

Dans son *Art poetique françois*, composé en 1574 et paru en 1605 – une des premières poétiques françaises –, Vauquelin de la Fresnaye donne une paraphrase versifiée réussie de l'*Épître aux Pisons*. Le passage en question transmet l'image d'un Homère incapable, qui commet des fautes malgré lui, sans même s'en rendre compte:

Souvent en œuvre long la muse mesme chomme
Par fois le bon Homere est surpris par le somme :
Mais un ouvrage long on excuse es endroits
Ou le sommeil glissant fait errer quelque fois.

VAUQUELIN DE LA FRESNAYE, 1605 : 103

En 1610, dans son *Académie de l'art poétique*, Pierre de Deimier lui aussi, introduit et explique les fameux vers d'Horace :

C'est ainsi qu'un honneur incomparable est attribué à Homere, pour avoir divinément inventé, si parfaitement disposé et composé tant de beaux vers [...]. Il est vray toutesfois que d'autant qu'il estoit homme, il a erré en quelques endroits de ses escrits ; Comme le poëte Horace l'a bien connu : ce qu'il luy a fait dire que le bon Homere a dormy quelquesfois. Mais pourtant, cela n'empesche pas que ses poësies ne soyent tousjours reverees et cheries des hommes les plus sçavants : car il n'est pas raison qu'une tresbelle et tres-plantureuse saison d'esté soit estimee desplaisante, si la gresle, et les tempestes ont ruiné une partie de ses moissons et de ses vendanges : car où la bonté abonde il faut pardonner le deffaut.

DEIMIER, 1

Tout en acceptant l'idée des imperfections d'Homère, Deimier proclame néanmoins avec force la supériorité du rhapsode et, en fait, restaure dans son texte le sens original de la formule d'Horace : il faut considérer l'œuvre du poète grec dans sa globalité et non stigmatiser ses insuffisances ponctuelles.

On peut encore trouver un exemple du topos utilisé comme argument dans un traité polémique de 1662 : *Réplique de Jean Daillé aux deux livres que MM. Adam et Cottiby ont pubiez contre luy*. Jean Daillé, pasteur considéré comme l'un des plus grands défenseurs des Églises réformées de son temps, utilise l'expression horatienne comme un argument convaincant pour pardonner un comportement extravagant :

⁸ Cf. René RAPIN (1664), HUET (1670).

Le peu d'attention quelquefois, & souvent le trop de passion, mettra une pensée folle, ou extravagante dans l'esprit d'un homme sage. Vous ne l'appellez fol pour cela. Si vous en croyez Horace, le bon Homère sommeille quelquefois.

DAILLÉ, 1662 : 157

Daillé semble être un des derniers orateurs à avoir eu confiance dans l'impact de la valeur persuasive du topos « le bon Homère sommeille quelquefois ».

Apparemment, dans la première moitié du siècle, l'expression a subi un rejet de la part des théoriciens du classicisme français qui préféreraient ne pas rappeler aux lecteurs les propos dévalorisant « le divin Homère ». *L'Académie de l'art poétique* de Deimier est le seul traité du XVII^e dans lequel la formule « bonus dormitat Homerus » apparaît explicitement. On la cherche en vain dans tous les arts poétiques renommés de l'époque. Elle est absente de *La Poétique* (1639) d'Hippolyte-Jules Pilet de La Mesnardière, de *L'art poétique* (1658) de Guillaume Colletet, du *Parnasse réformé* (1668) de Gabriel Guéret, de *La Rhétorique ou l'art de parler* (1675) de Bernard Lamy, des *Réflexions sur l'usage de l'éloquence de ce temps* (1672) et des *Réflexions sur la poétique d'Aristote et sur les ouvrages des poètes anciens et modernes* (1676) de René Rapin ; de même que des traités érudits consacrés à Homère, tels que *Remarques sur Homère* (1665) de Claude Fleury ou *La comparaison des poèmes d'Homère et de Virgile* (1664) de René Rapin. On peut déduire de cette absence que la force argumentative du topos s'est étiolée progressivement au cours de la première moitié du siècle. Le cadre du discours scientifique, peu propice aux poncifs, exclut la stéréotypie de la pensée. Inéluctablement, les expressions trop exploitées se changent en clichés et deviennent inopérantes. Il n'est pas à exclure non plus que, au fur et à mesure du détachement du public cultivé de la doctrine de l'imitation des Anciens et de la mise en question de la conception normative de la littérature par les Modernes, les théoriciens du classicisme français aient décidé de ne plus aborder le sujet des imperfections éventuelles du poète épique pour ne pas amoindrir son prestige.

Dans les années 1670, la banalité de l'expression « bonus dormitat Homerus » devait être manifeste. Le topos a perdu sa force persuasive. Dans *La comparaison de la langue et de la poésie française avec la Grecque et la Latine*, Jean Desmarets de Saint Sorlin ne le cite plus littéralement, se contentant de l'évoquer vaguement⁹.

Max Vernet propose, dans ses recherches sur la topique romanesque, un schéma de l'évolution du topos qui, trop souvent utilisé, devient poncif (VERNET, 1991 : 173–179). Une étape de la perte de pertinence argumentative est souvent signalée par les apparitions d'emplois parodiques du topos. La formule « bonus dormitat Homerus » a subi cette évolution d'une manière exemplaire au XVII^e

⁹ « Horace [...] bien qu'il ait loué Homère, il n'a pas laissé de voir ses deffauts » (DESMARETS DE SAINT SORLIN, 1670 : 3–4).

siècle. En réaction au suremploi du topos, apparaissent des textes où il perd sa gravité. En 1654, dans *Les Entretien de Monsieur Voiture et de Monsieur Costar*, Vincent Voiture l'évoque dans un style enjoué :

Scaliger condamne, aussi bien que moi ce mariage, & ne peut souffrir que le Sommeil épouse la Grace qui ne doit jamais dormir. Cette faute me fait bien connoistre la vérité du mot d'Horace, que le bon Homere s'endort quelquefois. Il dormoit sans doute, quand il a fait dormir la Grace.

VOITURE, 1654 : 315

Le cas de Voiture n'est pas isolé. Vers 1660, Samuel Sorbière, médecin, traducteur, philosophe et vulgarisateur scientifique, mentionne lui aussi sur un ton railleur Homère endormi :

Mais laissons là ces rêveries que cause le sommeil, et disons que M. du Rondel n'a pas eu raison de soutenir, que le sommeil n'est pas un jeune garçon : cette objection m'a surpris, et n'était que quelquefois le bon Homère sommeille, comme l'on dit, j'aurais de la peine à croire qu'elle fut venue de lui, puisque le sommeil a presque toujours été représenté sous la figure d'un jeune garçon.

SORBIÈRE, 1694 : 346

Chez Voiture et Sorbière, la moquerie reste gentille et repose sur un jeu de mots entre les sens littéral et métaphorique du sommeil. De plus, Sorbière insiste sur la banalité du topos, en ajoutant « comme l'on dit », qui ôte à la formule horatienne toute sa finesse. Décidément, après 1650, l'autorité d'Homère, qui reposait principalement sur un consensus commun, est bien ébranlée. Les temps où l'on acceptait sans contester la supériorité des auteurs anciens semblent révolus.

Vient enfin Jean Oudart de Richesource, professeur d'éloquence et de philosophie, fondateur de l'Académie des orateurs (HUPÉ, 2006 : 155), qui a parodié la formule en proposant une version subversive qui, cette fois, discrédite Homère. Il ouvre ses *Plaisirs de la lecture aux vives lumières du camouflet* (1681) par les mots suivants :

Au Lecteur

Sur l'art de bien lire les plus parfaits auteurs.

Selon le, *Quandoque Bonus delirat Homerus*, du Scavant Horace, pour dire à nostre manière, *Il arrive quelque fois que le Bon-homme Hommere ne pense pas à ce qu'il fait.*

RICHESSOURCE, 1681 : 1

Chez Richesource, Homère ne dort plus mais « délire ». Cette substitution du verbe bafoue les qualités artistiques du rhapsode grec, transforme le « Prince des poètes » en un fou du roi gâteux, un bonhomme irresponsable. Homère décli-

nant, c'est un grand modèle littéraire et tout l'héritage des Anciens qui tombent de leur piédestal.

En général, la parodie provoque la disparition d'un topos : la répétition abusive le disqualifie. Pourtant l'expression n'a pas disparu de la mémoire collective : elle a changé de nature et fonctionne toujours. Sa traduction s'est pétrifiée : parmi les propositions citées (aucunesfois dort le savant Homere / le bon Homere se soit endormi quelquefois / quelquefois le bon Homère sommeille le bon Homere sommeille quelquefois / parfois le bon Homere est surpris par le somme / le bon Homere a dormi quelquesfois / que le bon Homere s'endort quelquefois / le bon Homere sommeille quelquefois) c'est la dernière version qui s'est imposée. En 1683, le dictionnaire des sentences françaises de Jacques du Bois de Gomicourt présente la phrase « Le bon Homère sommeille quelque fois » comme un proverbe (DU BOIS DE GOMICOURT, 1683 : 170). Cette tournure fonctionne désormais comme une expression de sagesse populaire, et plus comme idée équivoque d'un poète romain.

L'expression d'Horace a subi au cours du XVII^e siècle une mutation importante. Pourtant, sa banalisation comme argument pertinent dans le discours n'a pas entraîné sa disparition : son sens s'est figé et elle a commencé à être employée en tant que sentence. De topos par excellence, contenant une pensée profonde, elle s'est transformée en un cliché, pouvant être utilisé comme une prémisse de topos. Évidemment, il serait excessif de considérer la topique ancienne comme un réservoir d'idées constitué une fois pour toutes. L'évolution de la civilisation provoque des changements de sensibilité humaine et un brassage constant des *topoi*. Néanmoins, le « bonus dormitat Homerus » semble toujours avoir gardé son potentiel.

Bibliographie

- ARYSTORELES 1990 : *Topiki*. In : IDEM : *Dziela wszystkie*. T.1. Warszawa, PWN.
- CICERO 1994 : *Topica* (Marci Tulli Ciceronis Topica). Georgius DI MARIA (éd.). Palermo, l'Epos.
- QUINTILIANUS, Marcus Fabius 1854 : *De institutio oratoria*. Eduard BONNELL (éd.). Leipzig, Teubner.
- BARTHES, Roland 1994 : *Œuvres complètes*. T. 2. Paris, Seuil.
- DAILLÉ, Jean 1662 : *Réplique de Jean Daillé aux deux livres que MM. Adam et Cottiby ont pubiez contre luy*, Genève, De Tournes.
- DEIMIER, Pierre de 1610 : *L'Académie de l'art poetique*. Paris, Jean de Bordeaulx.
- DESMARETS DE SAINT SORLIN, Jean 1670 : *La comparaison de la langue et de la poesie francaise avec la Grecque et la Latine*. Paris, T. Jolly.
- DU BOIS DE GOMICOURT, Jacques 1683 : *Sentenze, e proverbij italiani cavati da diversi famosi autori antichi, e moderni, portati in Francese per commodità de' Virtuoso dell' una, e l'altra Lingua*. Lyon, Gio. Thioly, p. 170.

- GRELL, Chantal 1995 : *Le Dix-huitième siècle et l'Antiquité en France 1680–1789*. Oxford, Voltaire Foundation, 2 vol.
- HORACE 1691 : *L'Épître aux Pisons*. Trad. André DACIER. In : HORACE : *Les œuvres d'Horace*. T.10. Paris, Denys Thierry, Claude Barbin.
- HEPP, Noémi 1968 : *Homère en France au XVII^e siècle*. Paris, Klincksieck.
- HUET, Pierre-Daniel 1670 : *Traité de l'origine des romans*. Paris, Claude Barbin.
- JOUBERT, Laurent 1587 : *Première et seconde partie des erreurs populaires, touchant la médecine & le régime de santé*. Paris, Micard.
- KIBÈDI VARGA, Aron 1970 : *Rhétorique et littérature. Études des structures classiques*. Paris, Didier.
- HUPÉ, Aurélien 2006 : « Un aspect de la querelle de la prédication dans la deuxième moitié du XVII^{ème} siècle : le procès de la véhémence oratoire ». In : *Le temps des beaux sermons*. Jean-Pierre LANDRY (éd.). Genève, Droz, p. 151–166.
- MÉNIEL Bruno, 2004 : *Renaissance de l'épopée : la poésie épique en France de 1572 à 1623*. Genève, Droz.
- PAWŁOWSKA, Maja 2011 : « Comment parler d'Homère sans l'avoir lu : *Artamène ou le Grand Cyrus* de Mlle de Scudéry ». In : *Autour des "livres que l'on n'a pas lus", études réunies et présentées par Tomasz Swoboda, Ewa Wierzbowska et Olga Wrońska*. Sopot, Fundacja Rozwoju Uniwersytetu Gdańskiego, p. 197–204.
- PELETIER DU MANS, Jacques 1545 : *L'art poétique d'Horace, traduit en vers françois*. Paris, Vascosan.
- RAPIN, René 1664 : *Comparaison des poèmes d'Homère et de Virgile*. Paris, Claude Barbin.
- RICHESOURCE, Jean Oudart de 1681 : *Les Plaisirs de la lecture aux vives lumières du camouflet, ou Maximes de la critique rectifiante raisonnée sur les plus excellentes pièces de nos plus parfaits auteurs....* Paris, à la Renommée.
- SORBIÈRE, Samuel Joseph de 1694 : *Sorberiana, ou bons mots, rencontres agreables, pensées judicieuses, et observations curieuses de Monsieur Sorbière*. Paris, Veuve Mabre-Cramoisy.
- VAUQUELIN DE LA FRESNAYE, Jean 1605 : *L'Art poétique françois*. Caen, Ch. Macé.
- VERNET, Max 1991 : « La parodie et le repérage des *topoi* ». Colloque de la SATOR à Fordham, Jean MACARY (éd.). *Papers on French Seventeenth-Century Literature*, no 8.
- VOITURE, Vincent 1654 : *Les Entretiens de Monsieur Voiture et de Monsieur Costar*. Paris, A. Courbé.
- CONTRIBUTEURS À WIKIPÉDIA, « Liste de locutions latines commençant par Q ». <https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Liste_de_locutions_latines_commen%C3%A7ant_par_Q&oldid=151046833> . Date de consultation : le 11 décembre 2018.

Note bio-bibliographique

Maja Pawłowska est professeur à l'Université de Wrocław dans la Section de Littérature et Civilisation françaises. Ses recherches et publications portent sur le roman français du Grand Siècle, sur le discours théorique et la constitution du genre romanesque au XVII^e siècle. Elle a publié la monographie *Mimesis a teorie siedemnastowiecznej powieści francuskiej (Mimesis et les théories du roman français du XVII^e siècle)*, Wrocław 2011).